

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 541 portant expulsion du territoire de la Côte française des Somalis.

n° 541

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1947

Numéro JO
n° 4 du 31/05/1947

Date du numéro
31 mai 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 les textes qui l'ont modifié

Sur la proposition du chef du service de la sûreté,

TEXTE INTÉGRAL

Sont expulsées du territoire de la Côte française des Somalis les personnes dont les noms suivent : Suhardid Doule, Somali Darot Doulbahanté, né en 1921 à Las Anod, ancien travailleur, matricule 5407 : usgman Mahinoud. Somali Darot Doulbihanté, né vers 1925 à Erigabo, ancien travailleur, matricule 3202

le gouverneur P.H.

SIRIEX